

Cosmopolitan-Club de Taverny-Athlétisme

ADHESIONS 2023 - 2024

Dates et Horaires d'inscription au stade Jean Pierre LE COADIC à TAVERNY :

Catégories : Ecole d'athlé – Poussins : Mercredi 13/09 – 20/09 et 27/9 aux horaires et lieux d'entraînement

Pour les autres catégories : aux horaires d'entraînement Les Mardis et Jeudis : **de 18h30 à 19h30.**

REPRISE DES ENTRAINEMENTS : le 13/09/23 : Ecoles d'athlé/Poussins. Début Septembre pour les autres catégories.

LES INSCRIPTIONS :

- **Pour les nouveaux adhérents :** Bulletin d'adhésion à compléter et signer et à rendre à un membre du bureau avec le règlement et une photocopie d'une pièce d'identité. L'inscription sera ensuite enregistrée sur le site de la FFA. L'athlète recevra un lien pour se connecter à son espace et valider son questionnaire de santé ainsi que les conditions d'assurance.
- **Pour les renouvellements :** Chaque athlète se rend sur son espace FFA pour se réaffilier et valider son questionnaire de santé ainsi que les conditions d'assurance. Le Club validera l'inscription après remise du règlement.

Aucun certificat médical n'est à fournir.

Catégories	résidents de Taverny	St Leu/Bessancourt	autres communes
Baby Athlé 2018 – Eveil Athlé 2015 à 2017 Poussins 2013 - 2014	150 €	155 €	160 €
Benjamins 2011 - 2012 Minimes 2009 - 2010	175 €	180 €	185 €
Pour tous les nouveaux adhérents des catégories ci-dessous, 20 euros supplémentaires sont demandés pour les frais de dossier et la fourniture du maillot du Club.			
Cadets - Juniors	185 €	190 €	195 €
Espoirs - Seniors - Masters	190 €	195 €	200 €
Marche Nordique Compétition	180 €	185 €	190 €

Réduction 10 € à partir de l'inscription de la seconde personne du même foyer.

L'ADHESION AU C.C.T. NE PREND EFFET QU'APRES RECEPTION DU DOSSIER COMPLET (Règlement de la cotisation par Chèque bancaire à l'ordre du « C.C. Taverny Athlétisme », Chèques vacances et Coupons Sports ANCV , Pass'sport.)

REMARQUES IMPORTANTES : L'adhésion au Cosmopolitan Club de Taverny Athlétisme implique :

- La présence régulière et le respect des horaires aux séances d'entraînements, aux compétitions et **d'informer l'entraîneur en cas d'absence.**
- De s'engager à respecter les statuts et la charte du C.C. Taverny Athlétisme et à ne pas engager la responsabilité des entraîneurs et dirigeants par sa conduite.
- **A toute inscription aux compétitions labellisées, la présence de l'athlète est obligatoire, sauf cas de force majeure ou présentation d'un certificat médical.**

L'adhérent doit posséder la tenue vestimentaire minimale suivante :

- un survêtement, un short, un maillot ou tee-shirt, une paire de chaussures pour l'extérieur et une seconde paire propre pour tout entraînement dans le gymnase, une paire de chaussures à pointes et le maillot officiel du club pour les compétitions.

Déplacements en compétitions : le nouvel adhérent, ou les parents pour les mineurs, accepte d'être transporté en compétition dans le véhicule des dirigeants de l'association ou celui d'autres athlètes ou parents d'athlètes, ainsi que par tout moyen de transport (car, train, avion...) prévu par l'association. Si l'adhérent, ou les parents pour les mineurs, est amené à transporter d'autres adhérents dans son véhicule, il s'engage à ce que ce dernier soit en bon état, assuré pour les personnes transportées, et que le déplacement se fera dans le respect des lois et codes en vigueur (code de la route par exemple).

En aucun cas, le club ne sera tenu responsable des vols éventuels dans les vestiaires ou sur le stade

Rappel : Interdiction de stationner sur le parking à l'intérieur du stade